



## Rapport de la commission des finances au Conseil communal sur le préavis 08/2022

### DEMANDE DE CREDIT POUR LES AMENAGEMENTS DE MOBILITE RELATIF AU PPA « LE PAQUIS »

---

Président : Jean-Dominique Decotignie

Membres : Sergio Del Gottardo, Gilbert Dupuis, Frédéric Gygax, Yves-Marie Hostettler

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le 17 mai 2022 à 21h30 à la maison de commune en présence de

- Monsieur Etienne Fleury, syndic
- Madame Giusy Sicuro, municipale

La CoFin examine la partie financière du préavis, les autres questions étant du ressort de la commission ad hoc.

Tous les points du préavis et la conclusion de la commission ont été discutés lors de la séance du 17 mai 2022. Le rapport a été finalisé par échange de courriels.

La commission remercie la municipalité pour les réponses apportées aux questions de la CoFin.

### **Projet**

Le projet proposé par la commune consiste à réaliser des travaux d'équipement du PPA Pâquis et à effectuer la réfection du chemin de Saugettaz.

### **Financement**

Le coût total du projet proposé dans le préavis s'élève à CHF 555'000.--.

L'investissement demandé est inscrit au plan d'investissements du budget 2022 avec un montant de 230'000.--.

Explication des municipaux présents concernant la différence de CHF 325'000.-- :

- L'estimation des travaux d'équipement du PPA « Le Pâquis » se basait sur des montants donnés par le bureau Courdesse en 2014 et ne comprenait pas le chemin d'accès qui longe les jardins familiaux.
- Le préavis PPA « Le Pâquis » englobe aussi le projet de réfection du chemin de Saugettaz qui était mis au budget 2023 pour un montant de CHF 180'000.--.

- Le « dépassement » est donc de quelques CHF 145'000.-- par rapport au plan d'investissement.

La commission s'est étonnée du prix élevé concernant le chemin qui longe les jardins familiaux. Les explications sont les suivantes :

- C'est un chemin pour mobilité réduite, il y a donc une rampe au lieu d'un escalier
- Il fait 2.5m de large pour permettre l'accès des véhicules de la voirie et favoriser le déneigement
- Un mur de soutènement doit être fait
- De l'éclairage doit être posé

Certains coûts ont été réduits en mutualisant des travaux avec le propriétaire d'un des immeubles. Il est à noter que le montant effectivement à la charge de la commune sera inférieur au montant du préavis, une refacturation des travaux aux propriétaires des parcelles sera faite selon une convention qui définit une clé de répartition. Le montant estimé est de CHF 220'000.--.

Le coût estimé du projet une fois fini :

Travaux d'équipement du PPA « Le Pâquis »	555'000.--
Refacturation des travaux aux propriétaires (montant estimé)	-220'000.--
<b>TOTAL :</b>	<b>335'000.--</b>

Les montants énoncés dans le préavis sont basés sur des soumissions rentrées, ce qui fait que le poste « divers et imprévus » nous semble suffisant.

La commune dispose de suffisamment de liquidités pour financer cet investissement sans devoir recourir à un emprunt.

## Conclusions

Sur la base de ces considérations, la commission des finances, unanime, vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- D'accorder à la municipalité un crédit de CHF 555'000.-- pour les aménagements de mobilité relatif au PPA « Le Pâquis » ;
- D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans dès 2023 ;
- D'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché ;
- De décharger la commission des finances de son mandat.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 07 juin 2022

Commission des finances  
du conseil communal de Cheseaux



Jean-Dominique Decotignie  
Président

Sergio Del Gottardo  
Membre

Gilbert Dupuis  
Membre



Frédéric Gygax  
Rapporteur

Yves-Marie Hostettler  
Membre